

DATE DE CONVOCATION : 27 mars 2026
DATE D’AFFICHAGE : 27 mars 2026
NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 23
NOMBRE DE CONSEILLERS PRÉSENTS : 22
NOMBRE DE VOTANTS : 23

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 02 AVRIL 2026 à 19h00

PRÉSIDENTE DE SÉANCE : Monsieur Eric BLIN, Maire

SECRETARE DE SEANCE : Madame Carole BOSQUET

PRÉSENTS : M. MARIE Freddy, Mme TEMPERVILLE Christine, M. DEU Yannick, Mme GUILBERT Maggy, M. BERTHELEMY Matthieu, Mme BOSQUET Carole, M. COUSIN Jean-Marie, Mme DARSY Nadia, M. DUCATEZ Nicolas, Mme GUILBERT Valérie, Mme LEBLANC Vanessa, M. LECAT Gilles, Mme LEGRAND Delphine, M. LEHMANN Wolfgang, Mme LISE Juliette, Mme VOET Evelyne, M. AVART Jean-Luc, M. BUCKMAN Rudolph, Mme CADET Delphine, M. DESCHODT Daniel, M. DUCROCQ Joël.

ABSENTS : M. VANGROOTENBRUELE Alvin (procuration à Mme GUILBERT Maggy).

N°2026/006 ELECTION DES MEMBRES ELUS DU CCAS

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune en liaison avec les institutions publiques et privées.

Il est présidé de plein droit par le maire de la commune. Son conseil d’administration est constitué paritairement d’élus locaux désignés par le conseil municipal et de personnes qualifiées dans le secteur de l’action sociale, nommées par le maire.

A la suite des élections municipales, il convient d’élire les conseillers municipaux qui siégeront à son conseil d’administration.

Une liste de 8 candidats est soumise au vote des élus. Elle est composée de :

- Maggy GUILBERT
- Christine TEMPERVILLE
- Delphine LEGRAND
- Nadia DARSY
- Vanessa LEBLANC
- Juliette LISE
- Carole BOSQUET
- Alvin VANGROOTENBRUELE

Le résultat du vote est le suivant :

| | |
|------------------|----|
| Votants | 23 |
| Bulletins blancs | 01 |
| Pour | 22 |

La liste des 8 candidats est déclarée élue.

Mesdames GUILBERT, TEMPERVILLE, LEGRAND, DARSY, LEBLANC LISE, BOSQUET et Monsieur VANGROOTENBRUELE sont élus pour représenter le Conseil Municipal au sein du Conseil d’Administration du CCAS.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN QUE DESSUS.

La Secrétaire de Séance,

Carole BOSQUET.



POUR COPIE CONFORME

Le Maire,

Eric BLIN.